

Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL du 4 Décembre 2023
MAIRIE DE SAINT LOUP SUR AUJON

M. CICCONE Richard
M. BOUTSOQUE Maxime.
M. CUNIER Bénigne
M. LIRON Frédéric
M. MONGEOT Michel
Mme TAILLARD Janick

Absents : M. SOENEN Rodolphe
Mme JAUJARD Christine.
M. JACQUINET François-Xavier
M. LARDENOIS Yannick

Pouvoirs : M. SOENEN Rodolphe à M. MONGEOT Michel
M. JACQUINET François-Xavier à M. LIRON Frédéric
M. LARDENOIS Yannick à M. CUNIER Bénigne (en attendant son arrivée)

Arrivé de Mr Yannick LARDENOIS à 20h05

Secrétaire de séance : M. BOUTSOQUE Maxime.

LUNDI 4 Décembre 2023 à 19h30 à la mairie

ORDRE DU JOUR :

1. Compte-rendu des diverses réunions (détails des factures à disposition).

Report des factures.

2. ENR, lettre du Parc National.

A revoir plus tard pour d'autres explications.

3. Délibération poste ouvrier communal.

Report prochain conseil municipal.

4. Rapport festivités du 11/11/2023.

Monsieur le Maire, remercie sincèrement tout le Conseil Municipal pour le 11 novembre 2023 et le repas des aînés, un moment qui a été très apprécié de tous.

5. Délibération devis de Dératisation.

Mr le Maire dispose les 3 différents devis pour la dératisation du village sur les 29 tampons de la commune :

- Gds pour un prix de 1441.20 €

- La Camda pour un prix de 863.76 €
- S-Taupé -la-52 pour un prix de 1476.00 €

Après une explication pour chaque devis de la manière de diffuser les produits. Le Conseil Municipal, après avoir détaillé les devis :

La Camda 9 votes contre, GDS 9 votes contre.

Le Conseil Municipal a choisi par 6 votes pour, 1 abstention et 2 votes contre l'entreprise S-Taupé -la-52 pour la dératisation de la commune à planifier.

6. Points sur les différents travaux en cours.

Report prochain conseil.

7. Délibération création lotissement, parking, haies, arbres autorisation ventes des parcelles.

Le Maire explique et donne les différents dossiers pour la prise en charge de la vente des terrains aux 3 acquéreurs, au prix de 3.00 HT.

Un conseiller se retire car il est partie prenante.

Le Conseil Municipal vote avec 7 votes pour et 1 abstention.

8. La Vie Communale.

Le Maire présente tout l'intérêt de cet abonnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte et décide à l'unanimité, l'abonnement de 1 an est approuvé.

9. Délibération Règlement et tarifs salles des fêtes.

Mr Maxime Boutsoque, dévoile son analyse qu'il a effectué autour de différentes communes aux alentours de notre commune. La moyenne est de 150 € tout compris, pour les non habitants.

La commune proposait différentes options.

Les nouveaux tarifs avec gaz, lava vaisselle compris sont :

- Personnes extérieurs 1 Jour : 140 €
- Personnes habitants le village pour 1 Jour : 95 €

- Personnes extérieures : forfait week-end à 195 €
- Personnes habitants le village forfait week-end 165 €

Le remboursement de la fourniture d'électricité suivant la consommation prise à l'état des lieux avant et après.

Si le ménage n'est pas effectué une facturation supplémentaire de 50 € sera appliqué.

Pour les associations, la première location est offerte, et les suivantes locations sont à moitiés tarifs.

Une rénovation de la peinture doit être fait au cours de la prochaine année 2024.

La chambre froide est absolument à changer à voir avec l'entreprise Rollée, si elle est trop vétuste penser à prévoir dans le budget 2024.

Après la discussion, le Conseil Municipal vote à 6 pour et 3 contre la location de la vaisselle intégré dans le prix de la location.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les nouveau tarifs et réglementation de la salle des fêtes de Saint Loup sur Aujon. Les Nouveau tarifs et réglementation sont disponibles en mairie, sur le site de la commune.

10. Préparation des vœux de l'ensemble du Conseil Municipal.

La date est proposée au Samedi 13 Janvier 2023, à 14h30 à la salle des fêtes du village, pour les vœux du Maire et de son Conseil Municipal, avec le verre de l'amitié et une part de galette autour d'une animation de jeux de cartes et de société.

Maxime Boutsoque a proposé 3 devis pour l'achat des galettes de roi, il en fera le choix.

11. Mise à disposition de la salle des fêtes à l'école pour activités les jeudis après-midi.

Le Maire informe que l'école de Saint Loup sur Aujon a demandé la salle des fêtes du village, les jeudis après -midis, gracieusement pour leurs activités. Une convention a été signée avec la CCAVM en 2016, le remboursement de l'électricité lui sera demandée.

12. Délibération Remboursement avances de frais Mme Douchet Virginie.

L'avance de Frais pour l'achat d'un montant de 86.50 € au profit de l'APE, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le remboursement.

13. Achat parcelle libre à la vente.

Report prochain conseil

14. Appel à projet DETR.

La commission finance se réunira le Vendredi 19 Janvier 2024, à 17h à la mairie. Le sujet sera abordé.

15. Location logement communal.

Le Maire explique la demande urgente de la situation d'une personne, où son enfant est scolarisé à l'école de Saint Loup sur Aujon.

Le Maire lit la lettre que cette personne a transmise. Après plusieurs demandes de renseignements auprès de différents organismes, une caution d'un mois, la commune demande une somme de 452.19 € de loyer et un remboursement du gaz sur consommation prévisionnelle de 100 € soit un total de 552.19 € par mois.

Les papiers et peintures sont à faire, sur facture et visite du logement pour travail effectué la commune remboursera les frais d'achats des matériaux, après vérification dans un délai de 4 mois.

Le Conseil Municipal a voté la location à 2 abstentions et 7 votes pour la demande de location.

16.

17. Accueil et Présentation Conseillers Départementaux.

Mr Rabier est arrivé pour nous expliquer et nous faire découvrir l'univers du conseiller départemental, suivi de Mme Carthegena Magalie son binôme qui elle aussi s'est prêtée au jeu des questions réponses.